

CALENDRIER DES PROCÉDURES D'ADMISSION EN CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS

CRR DE TOULOUSE RENTRÉE SCOLAIRE 2026-2027

➤ COLLÈGE MICHELET

Filières Instrument et Voix

Dates à retenir	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Du vendredi 9 janvier au jeudi 12 février 2026 inclus	- Pré-inscriptions en ligne via le site internet du CRR et - Pré-inscriptions auprès du Collège Michelet			
Jeudi 8 janvier 2026 à 18h00	Réunion d'information – CRR de Toulouse Espace Varèse			
Lundi 30 mars 2026	Tests de Formation Musicale CRR – Site Larrey			
Mardi 31 mars, mercredi 1 ^{er} et jeudi 2 avril 2026	Tests Maîtrise CRR – Site Larrey	Épreuves instrumentales CRR – Site Larrey		

Formation Musicale : se munir d'un crayon à papier et d'une gomme

Maîtrise : programme à consulter dans la rubrique « La scolarité \ Inscriptions \ Classes à Horaires Aménagés » sur le site internet du CRR.

Accompagnement au piano : fournir la partition le jour des tests.

Épreuves instrumentales : programme imposé à consulter dans la rubrique « La scolarité \ Inscriptions \ Classes à Horaires Aménagés » sur le site internet du CRR.

Un accompagnateur du CRR est à la disposition du candidat, mais le candidat peut, s'il le désire, présenter l'épreuve avec l'accompagnateur de son choix.

Les convocations sont adressées par courrier électronique.

Tout candidat absent le jour des tests sera considéré comme démissionnaire.

Des entretiens de motivation sont organisés par le Collège qui convoquera les candidats.

L'admission est prononcée par une commission mixte réunissant l'établissement partenaire, placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie ou de son représentant.

Cette commission prend en compte :

- les résultats obtenus lors des tests d'aptitude organisés par le Conservatoire
- les résultats obtenus lors des entretiens de motivation organisés par le collège
- le dossier scolaire
- le nombre de places disponibles

Aucun résultat n'est communiqué par le Conservatoire.

Le résultat définitif sera communiqué aux familles par l'Éducation Nationale fin mai 2026.

Dans le cas de candidatures multiples, la commission d'admission détermine la discipline dans laquelle le candidat est admis. Le jury étant souverain, cette décision est irrévocabile.

Filière Danse

Dates à retenir	6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
Du vendredi 9 janvier au jeudi 12 février 2026 inclus	- Pré-inscriptions en ligne via le site internet du CRR et - Pré-inscriptions auprès du Collège Michelet			
Jeudi 8 janvier 2026 à 18h00	Réunion d'information – CRR de Toulouse Espace Varèse			
Mardi 31 mars 2026 (matin)		Évaluations chorégraphiques Espace Danse du CRR		
Mercredi 1 ^{er} avril 2026 (matin)	Évaluations chorégraphiques Espace Danse du CRR			

Pour prendre connaissance du contenu des tests et des tenues, consulter la rubrique « La scolarité \ Inscriptions \ Classes à Horaires Aménagés » sur le site internet du CRR.

Les convocations sont adressées par courrier électronique.

Le candidat doit être en tenue à l'horaire indiqué, les vestiaires seront accessibles 20 minutes avant.

Tout candidat absent le jour des tests sera considéré comme démissionnaire.

Des entretiens de motivation sont organisés par le Collège qui convoquera les candidats.

L'admission est prononcée par une commission mixte réunissant l'établissement partenaire, placée sous la présidence de l'Inspecteur d'Académie ou de son représentant.

Cette commission prend en compte :

- les résultats obtenus lors des tests d'aptitude organisés par le Conservatoire
- les résultats obtenus lors des entretiens de motivation organisés par le collège
- le dossier scolaire
- le nombre de places disponibles

Aucun résultat n'est communiqué par le Conservatoire.

Le résultat définitif sera communiqué aux familles par l'Éducation Nationale fin mai 2026.

Dans le cas de candidatures multiples, la commission d'admission détermine la discipline dans laquelle le candidat est admis. Le jury étant souverain, cette décision est irrévocabile.